

Séance du 16 août 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

Objet : Devis BODET – changement moteur de cloches de l’Eglise

L’An Deux Mille Vingt Deux, le seize août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 09 /08/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaelle MARTIN, François DEDEBAN, Gérard DUYTSCHÉ, Joël VIDOT et Karine LESPIAU

Absents excusés : Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Paula MARTINET

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de changer le moteur de la cloche de l’Eglise qui ne fonctionne plus depuis le dernier orage.

Monsieur le Maire présente le devis reçu de la part de l’entreprise BODET Campanaire qui s’élève à 1511.50€ HT soit 1813.80€ TTC.

Où l’exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- Approuve le devis de BODET Campanaire pour un montant de 1511.50€ HT et 1813.80€ TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à accepter la proposition précitée.

Fait et délibéré les Jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

